

la centrale thermo-électrique de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, à East Saint John, où une première installation d'un groupe de 50,000 kW doit être achevée vers le milieu de 1961. Éventuellement, cette centrale devrait produire 250,000 kW.

**Québec.**—La puissance globale des nouveaux aménagements hydro-électriques dans la province en 1960 surpassait le total réuni de toutes les autres provinces. Sur le total de 1,176,500 HP. de nouvelle puissance, la Commission hydro-électrique du Québec en a contribué plus de la moitié. Elle a achevé la centrale Bersimis n° 2 de 855,000 HP. en installant les deux derniers des cinq groupes d'une puissance de 171,000 HP. chacun. La troisième et dernière section de l'aménagement de la Commission à Beauharnois était presque terminée avec l'installation de cinq autres groupes de 73,700 HP. En 1961, cette section sera équipée de dix groupes de 73,700 HP., avec l'addition prévue d'un onzième. L'installation de ce onzième et dernier groupe portera la puissance globale de l'aménagement de Beauharnois à 2,234,700 HP. La Commission a poursuivi selon les prévisions la construction d'un nouvel aménagement à Carillon, sur la rivière Outaouais. La puissance globale installée de la centrale sera de 840,000 HP. en quatorze groupes de 60,000 HP. chacun, le premier devant être mis en service à l'automne de 1962 et les autres, au cours des trois années qui suivront. En 1960, la Commission a annoncé les premiers détails d'un projet d'envergure dans la région de la Manicouagane. Ce projet, qui comportera l'aménagement des eaux d'amont des rivières Manicouagane et aux Outardes, devrait fournir près de six millions de HP. de puissance additionnelle aux nouveaux aménagements et à ceux qui existent déjà sur les deux rivières. La construction d'un tronçon de route de 80 milles, menant à l'emplacement du réservoir projeté, a été achevée en 1960, et on a commencé à dégager les étendues qui doivent être inondées. Le projet de la Manicouagane consistera principalement en trois centrales sur la rivière Manicouagane et deux autres sur la rivière aux Outardes. L'une des caractéristiques principales de sa construction, c'est son barrage de 4,000 pieds de long et de 650 pieds de haut, arc-bouté et à voûtes multiples, et qui sera un des plus élevés et des plus massifs du genre au monde.

L'*Aluminum Company of Canada* a terminé la construction de son immense aménagement d'un million de HP. de la chute des Passes sur la rivière Péribonca, avec l'installation des deux derniers groupes de 200,000 HP. chacun. La *Quebec Cartier Mining Company*, de son côté, a achevé sa centrale sur la rivière Hart Jaune, aux sources de la rivière Manicouagane. La centrale télécommandée renferme trois groupes de 22,000 HP. chacun. L'Office de l'électrification rurale a entrepris la construction d'une usine hydro-électrique à l'embouchure de la rivière Magpie, près du village de Magpie. L'aménagement, comportant deux turbines de 1,500 HP., est censé être mis en service au printemps de 1961.

Dans le domaine thermo-électrique, la Commission hydro-électrique du Québec a parachevé l'installation d'une usine à turbine à gaz de 36,000 kW près du village Les Boules dans la région de Gaspé.

**Ontario.**—En 1960, de nouveaux aménagements hydro-électriques d'une puissance globale de 26,500 HP. ont été mis en service par la Commission hydro-électrique de l'Ontario, la plus importante entreprise productrice et distributrice d'énergie électrique au Canada. La nouvelle puissance, provenant d'un seul groupe hydro-électrique, a été installée aux chutes Red Rock, sur la rivière Mississagi; un second et dernier groupe doit être mis en service au début de 1961. Le fonctionnement de l'usine est commandé de la centrale George W. Rayner, 15 milles en amont. La construction de l'aménagement des rapides Otter, sur la rivière Abitibi, où deux groupes de 60,000 HP. chacun doivent être installés à l'automne de 1961 et deux autres en 1963; l'addition de quatre autres groupes est aussi prévue. Au début de 1960, la Commission a annoncé son intention de commencer la construction de trois centrales sur la rivière Mattagami. La première, celle de Little Long, consistera en deux groupes de 84,000 HP., avec l'addition prévue de deux autres semblables. D'après les premières indications, l'installation doit être mise en service en 1963. A la deuxième centrale, celle de Harmon, on projette une installation initiale de trois groupes